





Revue Nigérienne des Sciences Sociales, revue internationale francophone reniss.niger@gmail.com

N° 001

ISSN :1859-5154

Octobre 2020

Presses Universitaires de l'Université Abdou Moumouni



Directeur de publication

Dr OUMAROU Amadou, Maître de Conférences

Comité de rédaction

Rédacteur en chef: Dr ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar, HDR

Membres de l'équipe de rédaction: Dr HAMIT Abdoulhadi, Dr SEIDOU Abdoulaye, Dr ADJI Souley, Dr TIEKOURA Ouassa, Dr HADJ DAOUDA Ali, Dr MAGA ISSAKA Hamidou, Dr ELH DAGOBI Abdoua, Dr HAMANI Oumarou, Dr IBRAHIM MALAM Maman Sani, Dr MOUSSA Zangaou

Secrétariat de rédaction : Dr IBRAHIM MALAM Mamane Sani et M. HAROUNA OUSMANE Ibrahim

Publication Assistée par Ordinateur (PAO): Dr. DAMBO Lawali, Maître de Conférences

Adresse : Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Anthropologie (LERSA)

École doctorale Lettres Arts, Sciences de l'Homme et de la Société, Université Abdou Moumouni de Niamey BP 418 Niamey, mail : reniss.niger@gmail.com

Comité scientifique

Pr BOUREIMA Amadou (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr MOTCHO Henri Kokou (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr LAOUALY Mahaman Abdoulaye (Niamey), Pr ISSA DAOUDA Abdoul Aziz (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr TIDJANI ALOU Mahaman (Niamey), Pr ABDO LAOUALI Serki (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr VALLEAN Tindaogo (Université Norbert Zongo de Koudougou), Pr KABORE-PARE Afsata (Université Norbert Zongo de Koudougou), Pr VANGA Adja Ferdinand, (Université Peleforo Gon Koulibaly de Korhogo), Pr HETCHELI Kokou Folly L., Université de Lomé; Dr MOUNKAILA Harouna, MC, (Université Abdou Moumouni de Niamey), Dr Alio Mahaman, MC (Université Abdou Moumouni de Niamey), Dr SOUNAYE Aboulaye, MC (ZMO, Berlin), Dr BATIONO Fernand, MC, (Université Joseph Ki-Zerbo)

Comité de lecture

Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni; Pr SOUBEGA André, Université Joseph Ki-Zerbo; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni; Pr ABOUBACARY Imorou, Université Abomey Calavi; Dr DAOUDA DIALLO Boubacar, MC, Université Abdou Moumouni, Niamey; Dr DAMBO Lawali MC, Université Abdou Moumouni; Dr GOZA Nana Aichatou MC, Université Abdou Moumouni; Dr KONKOBO Madeleine MC, Institut de Recherche en Sciences Humaines (Ouagadougou), Dr GBATI Napo MC (Université de Lomé); Dr ZAKARI Aboubacar, MC Université de Zinder; Dr OUMAROU Amadou MC, Université Abdou Moumouni.

Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS) revue internationale francophone reniss.niger@gmail.com

Consignes aux auteurs

La Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS) s'aligne aux normes CAMES de rédaction des articles scientifiques

Consignes aux contributeurs

La Revue Nigérienne des Sciences Sociales demande aux auteurs de respecter strictement les consignes recommandées par le CAMES dans le cadre de la rédaction d'un article scientifique.

L'article proposé doit être saisis sous logiciel Word, police Times New Roman, taille 12. Le texte ne doit pas dépasser 50.000 signes espaces compris, y compris les notes infra-paginales, références, graphiques et tableaux (entre 10 et 18 pages).

1. Titre de l'article

Minuscule caractère Times New Roman 16, gras, espace après 18 points.

2. Résumé

Times New Roman 12, 10 lignes maximum (en français et en anglais) suivi respectivement des mots clés (max.5 mots) dans les deux langues. Traduction de l'intitulé du titre de l'article comprise.

3. Corps du texte

Times New Roman 12, interligne simple, espace avant et après 6 points sans alinéa.

- 3.1 Titres
- 3.1.1. Chapitre (1.), espace avant 12 pts, minuscules, gras, Times New Roman 14.
- 3.1.2. Sous-titres (1.1.), espace avant 6 pts, minuscules, gras, Times New Roman 12.
- 3.1.3. Autres sous-titres (1.1.1.), espace avant 6 pts, minuscules, gras, Times New Roman 12.
- 4. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou émane d'une recherche de terrain. La structure d'un article scientifique en sciences sociales se présente comme suit :
 - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale: Titre, Nom et Prénom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (contexte général du sujet, problématique, hypothèses, objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.
 - Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Nom et Prénom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres.

```
Exemples: 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.
```

- 6. Les passages cités sont présentés en times new romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il est recommandé d'aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en times new romain et en retrait (1cm), et réduire la taille de police d'un point.
- 7. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :
 - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
 - Exemples :
 - Parlant de la réforme LMD dans l'enseignement supérieur africain, autant dire que « nous avons ici à faire à un cas de transfert intégral de modèle d'organisation de l'enseignement supérieur. Conçue au départ dans les pays anglo-saxons, cette réforme s'étend aux pays membres de l'Union européenne, avant d'être transférée dans certains pays africains » (M. Tidjani Alou, 2010, p.88).
 - Dans ses travaux sur l'éducation environnementale au Niger, M.M. Abdourahamane (2013, p.32) insiste sur le fait que « L'environnement est un objet de connaissance, donc susceptible d'interprétation diverses selon les réalités culturelles. C'est pourquoi, les comportements des individus face l'environnement sont, en général, déterminés par leur conception de ce dernier ».

Références bibliographiques

Article dans une revue

OUMAROU Amadou, 2016, « La prévention des inondations à Niamey, une entrée pour une analyse de la gouvernance urbaine » in *Revue Dezan* n° 011, Laboratoire de Sociologie, d'Anthropologie et d'Études Africaines (LASANEA), Université Abomey Calavi, pp. 295-31

Chapitre d'ouvrage

ALARY Véronique, 2012, « le concept d'insécurité alimentaire : quelques enseignements pour les recherches à venir » in SEMEU KANDEM Mokadem, *Pour une géographie du développement. Autour de la recherche de Georges Courade*, Paris, Karthala, pp. 119-128

Ouvrage

DURU-BELLAT Marie et MINGAT Alain, 1993, Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif, Paris, PUF

Table des matières

SCIENCES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT	7
L'INTRODUCTION DES REFORMES DANS LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN COTE D'IVOIRE : UNE ETUDE A PARTIR DE LA	
CONSTRUCTION DE LA DEMOCRATIE SANITAIRE DANS LA REGION DE LOH- DJIBOUA	9
⁽¹⁾ AGOBE Ablakpa Jacob et ⁽²⁾ KOFFI Koffi Gnamien Jean Claud	
Migration et petite restauration marchande : une analyse a partir des cafetiers de Kazae a Dakoro au Niger (1) ABDOU YONLIHINZA Issa et (2) BOUBACAR AKALI Haoua	21 ؛
LA PROTECTION DES FILLES DOMESTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY I	.33
⁽¹⁾ DARI MOSSI Massaoudou, ⁽²⁾ SEIDOU Abdoulaye, ⁽³⁾ TIDJANI ALOU Mahaman	
Les taxis moto ou <i>kaboukabou</i> : adaptation populaire et refus politique a Niamey	.45
Boko Haram et la crise des frontieres a Diffa (Niger) : sens, rapports et pratiques	.61
ÉCHEC DES PROJETS D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLES A DANGBO: ENTRE EXCLUSION ET IMPLICATION DES PAYSANS BENON MONRA Abdoulaye	.77
GESTION INCLUSIVE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES ET DIFFICULTES D'ACCES A L'EAU POTABLE DANS LE KPENDJAL (TOGO) (1) NAPO Gbati et (2) NABAGOU Moyéme	.89
Infrastructure et investissement chinois au Tchad, une hegemonie politique ou une action developpement ?	
ALLAMBADEMEL Vincent de Paul	
Pratiques d'acteurs et coproduction de la securite en zone d'orpaillage de Misseni (Mali)	119
Prevention des inondations dans la ville d'Agadez (Niger) : la volonte politique face a l'epreuve du context	
⁽¹⁾ OUMAROU MAHAMANE Saidou et ⁽²⁾ OUMAROU Amadou	
Attentes des collectivites territoriales et realites du raffinage du petrole a Zinder	149
TERRITORIALITE, MODES TRADITIONNELS D'APPROPRIATION, ET CONFLITS DANS LES PECHERIES DE L'ESPACE FLUVIAL DU CERC	CLE
DE KATI	165
SCIENCES DE L'EDUCATION	173
L'EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS AU BACCALAUREAT 2015 EN COTE D'IVOIRE : REFLEXIONS SUR LES SUJETS ET DES RESULTAT	
⁽¹⁾ BÉRÉ Anatole et ⁽²⁾ DIALLO Moussa Mamadou	1/3
PROCESSUS DE CARACTERISATION DES ENTRAVES DU LEADERSHIP PEDAGOGIQUE CHEZ LES INSTITUTEURS DE NIVEAU	
SECONDAIRE ET CEUX AYANT LE NIVEAU SUPERIEUR	189
INFLUENCE DES PERCEPTIONS DE L'ECOLE FORMELLE PAR LES MAITRES CORANIQUES ET LES PARENTS D'ENFANTS TALIBES SUR	ł
L'EFFECTIVITE DE L'ECOLE OBLIGATOIRE EN COTE D'IVOIRE	
Usages et effets des TIC sur les pratiques pedagogiques des eleves du secondaire au Niger	215
ESTIME DE SOI ET MOTIVATION DANS LES APPRENTISSAGES CHEZ DES ELEVES DEPLACES INTERNES : UNE ANALYSE PSYCHO-	
sociocognitive en contexte de crise securitaire au Burkina Faso	225
LE REGARD DES ACTEURS DE L'ECOLE IVOIRIENNE DANS LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITIONS SCOLAIRES : PERCEPTION DES	
ELEVES, DES ENSEIGNANTS ET DES PARENTS D'ELEVES DES LYCEES MODERNES NANGUI ABROGOUA 1 ET 2 D'ADJAME	241

JOHNSON TOURÉ Ya Eveline	
COOPERATION UNIVERSITAIRE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LA MISE EN PLACE DE	LA
RECHERCHE PARTENARIALE	257
MOHAMED SAGAYAR Moussa	
LITTERATURE ET SCIENCES DU LANGAGE	267
Quelqu'un (1965) de Robert Pinget, entre autotelisme et ecriture de la ruine	269
LE SYMBOLISME DE LA PAROLE ET DU SILENCE DANS <i>CAMISOLE DE PAILLE</i> D'ADAMOU ÎDE	283
DJIBO Karimou	

SCIENCES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT

Échec des projets d'aménagement hydro-agricoles à Dangbo : entre exclusion et implication des paysans

BENON MONRA Abdoulaye

Département de Sociologie-Anthropologie, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Mail : benonmonra@gmail.com

Résumé

Le présent travail porte sur la qualité des résultats relatifs aux projets d'aménagement hydro-agricole à Dangbo. L'objectif est d'analyser les facteurs sociaux explicatifs de l'échec des projets d'aménagement hydro-agricole initiés souvent à Dangbo. A cet effet, la présente recherche est de nature mixte. Les méthodes qualitative et quantitative ont été utilisées concomitamment. La collecte des données primaires s'est déroulée sur un échantillon de 30 personnes. La recherche documentaire, l'observation directe, l'enquête par questionnaire et l'entretien semi-structuré ont été utilisées pour collecter les données primaires et secondaires. Au terme de l'enquête, il ressort que le niveau de responsabilisation des paysans ainsi que leur implication dans le choix des cultures sont des facteurs déterminant l'échec des projets à Dangbo.

Mots clés : Dangbo, vallée de l'Ouémé, projet, aménagement hydro-agricole, responsabilité paysanne.

Abstract

This work focuses on the quality of results relating to hydro-agricultural development projects in Dangbo. The objective is to analyze the social factors explaining the failure of hydro- agricultural development projects often initiated in Dangbo. For this purpose, this research is of a mixed nature. Qualitative and quantitative methods were used concomitantly. The primary data collection took place on a sample of 30 people. Documentary research, direct observation, questionnaire survey and semi-structured interview were used to collect primary and secondary data. At the end of the survey, it appears that the level of responsibility of the farmers as well as their involvement in the choice of crops are the determining factors for the failure of the projects in Dangbo.

Keywords: Dangbo, Ouémé valley, project, hydro-agricultural development, peasant responsibility

Introduction

L'agriculture et le développement rural sont essentiels pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique. Près de 70 % d'Africains et 80 % environ des pauvres du continent vivent en zone rurale et tirent l'essentiel de leurs moyens d'existence de l'agriculture (CAE, 2007). Ainsi, la plupart des pays pauvres ne pourront pas vraiment progresser sur la voie de l'expansion économique, de la réduction de la pauvreté et d'une plus grande sécurité alimentaire si l'on ne valorise pas les ressources humaines et les capacités productives potentielles du secteur agricole. Le développement socio-économique d'un pays passe nécessairement par le développement de l'agriculture (J. Tiker, 2003, cité par J.

Hounkanrin, 2015). Mais au cours des quatre dernières décennies, le climat du Bénin a été marqué par une décroissance importante des totaux pluviométriques annuels, des fluctuations pluviométriques saisonnières, un réchauffement et une fréquence accrue des phénomènes extrêmes (B.T. Donou, 2015).

En effet, les mutations climatiques enregistrées ont perturbé les cycles culturaux, bouleversé le calendrier agricole paysan et rendu non opérationnelles les normes culturales empiriques en vigueur chez les populations paysannes (J. Vignigbé, 1992, cité par T. Codjo). Ces mutations climatiques ont eu des conséquences néfastes sur les rendements agricoles.

Dans le bassin inférieur de l'Ouémé les pluies extrêmes entraînent des crues du fleuve suivies des inondations des champs installés dans les bas de pente et dans la plaine d'inondation (B.T. Donou 2007). Les pertes de productions agricoles liées aux inondations dans le bassin varient entre 35 et 40 % d'une année à l'autre (B. Donou, 2015).

Ainsi, malgré les potentialités agricoles dont dispose la vallée de l'Ouémé, le pays n'arrive pas à combler ses besoins alimentaires de base. Les régions au cœur même de cette vallée recourent à certains produits importés des pays pourtant enclavés de la sous-région comme le Niger, le Burkina-Faso pour couvrir leurs besoins en produits maraichers (M. Djossou, 2018, p: 5). Face à cette situation préjudiciable au monde agricole, plusieurs projets d'aménagements hydro-agricoles ont été initiés à Dangbo pour une adaptation durable de l'agriculture aux changements climatiques; mais, ces projets ont tous présenté des résultats mitigés. Pour les populations de cette localité, plusieurs raisons expliquent cet échec. Au nombre de celles-ci, figure le manque d'implication des paysans dans la conception et le montage des projets. C'est dans cette appréhension que B. Nyama (2015, p. 6) fait remarquer que « les causes de l'échec des projets sont d'une part une maîtrise imparfaite de l'environnement du projet, et d'autre part, surtout le mode d'élaboration des projets qui est souvent fait par les bailleurs de fonds eux-mêmes ». Dans le même ordre d'idée, la participation des populations à leur propre destinée reste et demeure incontournable dans l'élaboration et le succès des projets de développement en général et des projets de développement agricole et rural en particulier. Parmi les témoignages qui fusent à ce sujet, nous pouvons citer l'exemple des grandes institutions comme la banque mondiale, cité par M. Zana (2003), qui estime que la moitié des projets de développement rural qu'elle a financés en Afrique se sont soldés par des échecs. Parmi les causes, figurent le manque de participation effective des populations cibles à la définition des idées et des interventions (H.Y. Yansambou, 2011, p. 26). M. Ghandi cité aussi par M. Zana (2003, p.12) s'employait à dire que « ce que vous faites pour moi mais sans moi, vous le faites contre moi ».

Cet article vise à analyser la qualité des résultats des projets d'aménagement hydro-agricole à Dangbo en mettant en évidence la participation paysanne au cours de la mise en œuvre. A cet effet, il s'agit de répondre à l'interrogation suivante : Quels sont les facteurs sociaux explicatifs de l'échec des projets d'aménagement hydro-agricole à Dangbo ?

Plus spécifiquement, il est question d'abord, d'inventorier le niveau de responsabilisation des paysans dans les résultats des projets d'aménagements hydro-agricoles. Et par ricochet, déterminer la corrélation entre ce niveau d'implication des bénéficiaires et la qualité des résultats.

1. Bref aperçu du cadre de recherche

La présente recherche est faite à Dangbo, une commune située dans le département de l'Ouémé (voir figuure1). Elle s'étend sur une superficie de 149 km² avec une densité d'environ de 611 hbts/km².

Elle est limitée au nord par la Commune d'Adjohoun, au sud par la Commune des Aguégués, à l'est par la Commune d'Akpro-Missérété et à l'ouest par la Commune de So-Ava (Département de l'Atlantique). Avec un climat subéquatorial humide, la Commune connaît deux (02) saisons de pluie et deux (2) saisons sèches. Deux zones écologiques différentes définissent le relief qu'offre la commune de Dangbo. Il s'agit de : la vallée basse "WODJI" située le long du fleuve Ouémé complètement inondée pendant les hautes eaux ou crues allant de Juillet à Octobre. Dès la décrue, des terres fertilisées du fait du dépôt d'alluvions sont progressivement libérées, favorisant ainsi la production de toutes sortes de cultures vivrières de décrue. Le plateau "Aguédji" permet de percevoir à plusieurs endroits une vue pittoresque d'aplomb sur toute la vallée basse et ses alentours, offrant ainsi une immense richesse touristique. Une végétation luxuriante est observée en toute saison. On distingue deux types de sols dans la commune : Le plateau, caractérisé par un sol ferralitique et la vallée caractérisée par le vertisol très propice à la production maraîchère. La commune est subdivisée en sept (07) arrondissements qui regroupent 50 villages administratifs (RGPH4, 2013).

DEPARTEMENT DU PLATEAU COMMUNE DE ADJOHOUN Mitro Zd Dogl 6° 35' DANGBO KESSOUNOU • DEKIN Hondii DEPARTEMENT DE L'ATLANTIOU COMMUNE DES AGUEGUES de Dangbo Route bitumée Chef-lieu de commune Limite de commune Route non bitumée Limite d'Arrondissement Chef-lieu d'arrondissement Plan d'eau Villages d'enquête Source : Fond topographique IGN au 1/600 000 Travaux de terrain, 2019 Cours d'eau permanent Marécage Limite de département Conception : MAFORIKAN Gérard M.

Figure 1 : Situation géographique du cadre de recherche

2. Matériels et Méthodes

La présente investigation est de nature mixte (qualitative appuyée par des données quantitatives). Au nombre des techniques recourues, on retient la recherche documentaire, l'entretien, l'observation directe et le questionnaire.

La recherche documentaire s'est effectuée dans les bibliothèques de l'Université d'Abomey-Calavi et sur internet. Elle a permis de circonscrire le sujet de recherche. Une grille de lecture par thématique

a été élaborée à ces fins. Cette revue a permis d'avoir des informations sur les aménagements hydroagricoles, sur la gouvernance des projets à travers les concepts suivants : la participation, l'implication et la responsabilité. L'observation directe a permis de collecter des informations objectivement mesurables en utilisant une grille d'observation. Par ailleurs, l'entretien a permis d'échanger avec les acteurs ciblés pour la recherche à l'aide d'un guide d'entretien. Ces techniques et outils ont permis de recueillir des informations auprès des enquêtés afin de comprendre les facteurs sociaux qui influencent la qualité des résultats des projets d'aménagement hydro-agricole à Dangbo. Chaque catégorie d'acteur est interrogée jusqu'à l'atteinte du seuil de saturation dans les réponses. La collecte des données s'est déroulée de septembre à octobre 2019 et a pris en compte les paysans, les responsables de projets, les agents de l'Agence Territoriale pour le Développement Agricole (ATDA) ex CARDER et les élus locaux. Le choix des paysans se justifie par le fait qu'ils sont les premiers à être en contact avec la terre. Ils nous informent sur leurs perceptions sur les projets d'aménagement hydro-agricole. Quant aux élus locaux, leur choix se justifie parce qu'ils sont les premières autorités du milieu et capables d'impulser son développement. Dans cette recherche, ils sont donc qualifiés pour nous fournir des informations pertinentes. Par ailleurs, les agents de l'ATDA sont choisis parce qu'ils sont les agents du MAEP et interviennent dans le domaine agricole. La technique d'échantillonnage utilisée est le choix raisonné. Les données du terrain ont été dépouillées, sériées, classées, croisées et analysées manuellement et par le logiciel Excel. Partant de la présente démarche méthodologique, des résultats significatifs sont obtenus. L'approche compréhensive a permis d'analyser les facteurs sociaux influençant la qualité des résultats des projets d'aménagement hydro-agricole à Dangbo.

Les droits des enquêtés ont été respectés; ce qui a permis d'obtenir leur consentement avant l'administration du questionnaire, du guide d'entretien et l'enregistrement des entretiens que nous avons eu avec ces derniers. Les données recueillies étaient confidentielles et les enquêtés sous anonymat. Cependant au cours de l'analyse des données en présentant les verbatim à travers les corpus, des identifiants fictifs ont été attribués aux informateurs afin de garder l'anonymat.

3. Résultats de la recherche

3.1. Activités agricoles menées à Dangbo

Plusieurs activités agricoles sont menées à Dangbo. Parmi ces activités, nous avons le labour. Pour un monsieur résidant à Zounguè, enquêté le 11 Septembre 2019, le labour consiste à préparer le champ à recevoir les semences. Un autre résidant à Hozin enquêté le 15 septembre 2019 appréhende le labour comme une technique qui consiste non seulement à préparer le champ mais aussi à le labourer. Ces deux messieurs se complètent donc dans leurs appréhensions. Outre le labour, il y a aussi le recyclage. Pour un monsieur résidant à Dogla enquêté le 11 Septembre 2019, le recyclage consiste à mettre au propre le champ en enlevant les mauvaises herbes après le labour. Ensuite nous avons la transformation des produits agricoles. En dehors de ces activités, il y a aussi l'aménagement hydro-agricole à travers la construction des digues ou des drains pour la maîtrise de l'eau. Pour certains enquêtés, le drainage et l'irrigation sont des stratégies d'adaptation à l'inondation et à la crue. Pour d'autres c'est une technique qui consiste à améliorer le rendement agricole. L'aménagement des périmètres hydro-agricoles constitue donc l'une des meilleures formes d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques au Bénin (MAEP, 2009). Il y a par ailleurs, comme activités agricoles, la construction des magasins pour le stockage des produits agricoles, la formation des paysans et l'allocation des fonds aux producteurs.

3.2. Acteurs impliqués dans les activités agricoles

Plusieurs acteurs sont impliqués dans les activités agricoles menées à Dangbo. Parmi ceux-ci, il y a les paysans, la mairie, les services déconcentrés du MAEP comme Agence Territoriale pour le Développement Agricole (ATDA) ex CARDER, les structures de micro finance, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Ces différents acteurs impliqués dans les activités agricoles jouent des rôles différents. Ainsi, les paysans sont des acteurs qui sont en contact direct avec la terre. La mairie à travers les autorités communales et locales pense au développement de la localité en initiant les petits projets de développement agricole. Les agents de l'ATDA quant à eux inculquent aux paysans les savoirs agricoles modernes à travers les formations. Les structures de micro finances participent à l'allocation des fonds aux paysans. Quant aux PTF, ils initient des projets de développement agricole.

3.3. Projets d'aménagement hydro-agricole intervenus dans la vallée de l'Ouémé

Selon les enquêtés, plusieurs projets d'aménagement hydro-agricole sont intervenus dans la vallée de l'Ouémé. Au nombre de ces projets, nous avons :

- SONIAH : Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydro-Agricole ;
- SADEVO : Société d'Aménagement et de Développement de la Vallée de l'Ouémé ;
- PUASA : Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire ;
- PADA: Programme d'Appui à la Diversification Agricole;
- PAIA-VO : Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé.

3.3.1. Activités menées par le projet en cours

Selon les enquêtés, c'est le projet d'Appui Aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé qui est en cours. Selon eux, ce projet a mené divers travaux dont l'aménagement hydro-agricole à travers la construction des digues pour la maîtrise de l'eau, la construction des infrastructures connexes (magasins et pistes rurales) pour faciliter le stockage et le transport des produits.

3.3.2. Résultat des anciens projets d'AHA dans le milieu

Il s'agit ici de voir si les anciens projets ont connu de succès. Les avis des enquêtés sont inscrits dans le tableau ci-après.

Tableau n°1 : avis des enquêtés sur le succès des anciens projets

Avis	Oui	Non	Total	Pourcentage
sexe				
Masculin	04	21	25	83
Féminin	00	5	5	17
Total	04	26	30	100

Source: terrain, septembre 2019

De ce tableau, il ressort que sur les 25 hommes enquêtés, 21 soit 84% pensent que les anciens projets n'ont pas connu de succès tandis que 04 paysans désapprouvent cet avis. Pour eux, plusieurs raisons justifient cet échec. A ce titre un paysan rencontré à Mitro le 11 septembre 2019 déclare : « les anciens projets ont échoué du fait de la fixation du prix de vente du riz par le client, du manque de marché d'écoulement du riz, du détournement des ristournes des paysans issus de la vente du riz ».

Dans la même optique, un autre rencontré toujours à Mitro le 11 septembre 2019 pense que : « l'échec des anciens projets est dû à la faible rentabilité de la riziculture et à la non maîtrise de l'eau ».

Ensuite toutes les 5 paysannes pensent que les anciens projets ont échoué. Dans cette perspective, une paysanne rencontrée à Dogla le 17 septembre 2019 affirme : « moi, je suis une femme et la riziculture est pénible. C'est une activité des hommes et nécessite beaucoup de main d'œuvre or nous avons un faible pouvoir financier ».

Dans le même ordre d'idée, un agent de l'ATDA rencontré le 12 septembre 2019 affirme :

« L'imposition des cultures par les porteurs ne favorise toujours pas les producteurs parce que tous les sols ne sont pas toujours adaptés aux choix indiqués par le projet. Selon moi, il faudrait laisser les paysans eux-mêmes choisir leur spéculation avant de leur monter le projet puisque cela fait partie même des causes principales de l'échec des projets d'AHA à Dangbo ».

Au total, sur les 30 acteurs enquêtés, 26 ont affirmé que les anciens projets n'ont pas connu de succès alors que 04 ne partagent pas cet avis. Par conséquent il en découle que la plupart des acteurs enquêtés désapprouvent la priorisation de la riziculture ou l'imposition d'une culture. La photo 1 montre un magasin de stockage en ruine pour défaut de riz. Il y a une inadéquation entre les objectifs du projet et la réalité du terrain.



Photo n°1 : Magasin de stockage du riz construit par la SONIAH

Source: terrain, septembre 2019

La photo n°1 présente un magasin de la SONIAH construit à Mitro dans la commune de Dangbo. Ce magasin est en ruine et abandonné.

3.3.3. Implication des paysans dans les activités des anciens projets

Il s'agit ici de voir si les paysans ont été impliqués dans les activités des anciens projets. Les avis recueillis sont inscrits dans le tableau qui suit.

Tableau n°2 : avis des enquêtés sur leur implication dans les activités des anciens projets

Avis	Oui	Non	total	Pourcentage
sexe				
Masculin	03	22	25	83
Féminin	01	4	5	17
Total	04	26	30	100

Source: terrain, septembre 2019

De ce tableau, on retient que 25 paysans sont soumis aux enquêtes soit 83%. Sur les 25 paysans, 22 affirment qu'ils ne sont pas impliqués dans les activités des anciens projets tandis que 3 disent le contraire. Pour eux, plusieurs raisons expliquent cet état de chose. A ce titre, un paysan résidant à Mitro enquêté le 11 septembre 2019 affirme : « moi, je ne suis pas impliqué dans les activités des anciens projets puisque je n'appartiens à aucun groupement ».

Un autre toujours de Mitro rencontré le 11 septembre 2019 pense le contraire en affirmant : « très souvent, ceux qui sont impliqués dans les activités des projets sont ceux qui ont une part de responsabilité dans les coopératives et moi je ne suis pas impliqué parce que je ne suis pas un responsable de coopérative ».

En ce qui concerne les paysannes, le tableau révèle que sur les 5 rencontrées 4, disent qu'elles ne sont pas impliquées tandis que 1 dit le contraire.

Une paysanne rencontrée à Hozin le 12 septembre 2019 dans la démarche d'illustration de son implication dans les activités affirme : « je suis impliquée dans les activités mais je n'ai aucune part de responsabilité ooh !!!, je ne suis qu'une simple manœuvre ».

Au total, 27 paysans ne sont pas impliqués dans les activités des anciens projets alors que 3 désapprouvent cet avis. Par conséquent il en découle de ces avis que l'implication des paysans dans les activités des projets repose sur l'appartenance à une coopérative; mais, cette implication est passive.

3.3.4. Niveau d'adhésion des populations aux projets en cours

Il est question ici d'analyser le niveau d'adhésion des paysans au projet en cours. Les avis sont inscrits dans le tableau suivant.

Tableau n°3: avis des paysans sur le niveau d'adhésion au projet en cours

Avis	Fort	Faible	total	Pourcentage
sexe				
Masculin	02	23	25	83
Féminin	00	5	5	17
Total	02	28	30	100

Source: terrain, septembre 2019

L'analyse de ce tableau révèle que sur les 25 paysans enquêtés, 23 affirment que le niveau d'adhésion des paysans au projet PAIA-VO en cours est faible tandis que 02 pensent plutôt que le niveau d'adhésion des paysans est fort. Quant aux paysannes, toutes les 5, approuvent que le niveau

d'adhésion est faible. Pour eux, plusieurs raisons expliquent ce faible niveau d'adhésion des paysans au projet. Ainsi au nombre de celles-ci, il y a le résultat décevant des anciens projets ; l'inégalité dans la diffusion d'information du projet ; l'implication des personnes ayant été impliquées dans les projets antérieurs ; la priorisation de la riziculture ; la perturbation du calendrier agricole traditionnel des paysans sans un minimum de dédommagement. A ce titre, un paysan de Dogla enquêté le 9 septembre 2019 nous confie : « les promoteurs nous interdisent toute exploitation agricole avant la fin de l'exécution des activités du projet bref l'aménagement hydro-agricole mais n'ont pensé à nous dédommager or nous vivons de l'exploitation agricole ».

De ce point de vue, le faible niveau d'implication des paysans dans l'exploitation agricole suite à leur dédommagement influence l'exécution des projets agricoles à Dangbo.

3.3.5. Type de cultures prévues par les anciens projets

Selon les acteurs enquêtés, plusieurs cultures ont été prévues par les anciens projets mais la priorité a été accordée à la culture du riz. Parmi celles-ci, nous avons le maïs, les cultures maraichères, la patate, le riz.

A titre illustratif, un paysan rencontré à Mitro le 19 septembre 2019 affirme :

« Les agents d'exécution des projets nous mentent. Au début, lors des séances de sensibilisation, ils nous rassurent que, les aménagements vont prendre en compte toutes les cultures mais une fois commencé les aménagements, nous constatons qu'ils priorisent l'aménagement destiné à la culture du riz ».

Un autre enquêté de Hozin rencontré le même jour, dans la même dynamique, affirme : « Par exemple, le projet SONIAH quant à lui a vraiment fait la promotion de la riziculture car tous les périmètres aménagés sont destinés uniquement à la riziculture ».

De ces propos, on conclut que les anciens projets ont d'une manière ou d'une autre encouragé la riziculture puisque leurs aménagements sont orientés vers la culture du riz.

3.4. Relation entre paysans et porteurs de projet dans le choix de culture

Il s'agit ici de voir si les paysans sont impliqués dans le choix des cultures à pratiquer après les aménagements. Les avis des paysans sont inscrits dans le tableau suivant.

Tableau n°4: avis des paysans sur leur implication dans le choix des cultures

Avis sexe	Oui	Non	total	Pourcentage
Masculin	03	22	25	83
Féminin	00	5	5	17
Total	03	28	30	100

Source: terrain, septembre 2019

Le tableau ci-dessus révèle que sur les 25 hommes enquêtés, 22 soit 88% déclarent que les paysans ne sont pas impliqués dans le choix des cultures tandis que 03 soit 12% pensent le contraire. Ensuite toutes les 5 femmes rencontrées approuvent que les paysans ne sont pas impliqués dans le choix des spéculations. Au total sur les 30 acteurs enquêtés, 27 soit 90% ont dit qu'ils ne sont pas impliqués dans le choix des cultures alors que 03 soit 10% pensent le contraire. Pour illustrer l'avis selon lequel

les paysans ne sont pas impliqués dans le choix des spéculations, un paysan de Zounguè affirme le 13 septembre 2019 : « Les porteurs de projet viennent avec leur culture, ils organisent des séances de sensibilisation pour nous tromper, puisqu'après nous remarquons que nos propositions ne sont pas considérées ». Dans le même ordre d'idée un autre paysan de Dogla nous confie le même jour : « Pour le choix des cultures on ne nous associe pas or on ne peut pas vouloir faire notre bien et ne pas nous associer, c'est dommage... ».

Pour ceux qui pensent que les paysans sont impliqués, un ancien responsable d'exécution de projet nous confie le 13 septembre 2019 : « Les paysans sont impliqués d'une manière ou d'une autre puisque lors des séances de sensibilisation, ils nous font des propositions que nous essayons de les prendre en compte ».

De ces propos, il faut dire que les paysans ne se reconnaissent pas dans le choix des spéculations alors que les agents d'exécution de projet pensent le contraire.

3.4.1. Procédure de choix de culture

Selon les personnes interrogées, il n'y a aucune procédure de choix de culture puisque ce sont les porteurs qui font leurs choix et ceci en fonction de leur politique de développement.

Dans cette optique, un paysan de Hozin affirme le 14 septembre 2019 : « Aucune procédure, car le porteur de projet nous impose sa volonté puisque c'est lui qui a son argent et il en fait ce qu'il veut ». Un agent de l'ATDA ex CARDER, rencontré le 12 septembre 2019 nous confie ce propos :

« Il n'est pas du ressort des paysans de choisir une culture, le porteur de projet le fait en tenant déjà compte des réalités des paysans et il revient à nous spécialiste de les aider matériellement et techniquement ».

On en déduit de ces propos que c'est le porteur de projet qui définit la spéculation à pratiquer après les aménagements.

3.4.2. Importance de l'implication des paysans dans le choix des cultures pour les projets

Selon les personnes enquêtées, l'implication des paysans est importante dans le choix des cultures à pratiquer après les aménagements pour pérenniser des infrastructures réalisées par le projet. Un paysan de Hozin partageant cette logique affirme le 14 septembre 2019 : « À la fin du projet les porteurs vont partir et l'entretien des infrastructures revient à nous les paysans ». En conséquence, il en découle de ces propos que l'implication des paysans dans le choix des cultures est importante du fait qu'ils maîtrisent leurs milieux et que l'entretien des infrastructures réalisées par les projets leurs incombent.

3.4.3. Contraintes liées à l'aménagement hydro-agricole

Les projets d'aménagement hydro-agricole sont confrontés à d'énormes difficultés. Parmi celles-ci, il y a l'opposition des paysans aux projets. A ce titre, un agent de l'ATDA évoque le 12 septembre 2019 ceci : « Les innovations prévues par les porteurs de projet ne concordent toujours avec celles voulu par les paysans ce qui entraine des frustrations entre les porteurs de projet et paysans ».

Il y a aussi la difficulté dans la maîtrise définitive de l'eau. C'est dans cette perspective qu'un sage de Dogla nous confie le 14 septembre 2019 ceci : « Les projets n'arrivent pas à maîtriser totalement l'eau puisque l'eau continue de détruire les cultures jusqu'à présent ». A ces contraintes, s'ajoute le

manque de volonté politique pour le suivi des œuvres réalisées par les projets, la non disponibilité de la main d'œuvre du fait du non-paiement des primes des ouvriers des anciens projets et le problème foncier. En effet, ce problème se pose d'abord par la problématique relative au document faisant l'inventaire des terres rurales avec enregistrement des droits y rattachés ainsi que de leurs titulaires, dans le but de répondre aux besoins individuels et collectifs de sécurité foncière, de planification et d'investissement (Plan Foncier Rural). Ensuite, par celle liées au document de preuve de la propriété foncière délivré après une procédure contradictoire de confirmation de droits fonciers au terme de réalisation de plan foncier rural (Titre Foncier). Et, enfin, par la question liée à l'acte de constatation et de confirmation des droits fonciers établis ou acquis selon la coutume ou les pratiques et normes locales (Certificat de foncier rural). Il constitue un extrait du plan foncier rural. Il lui est rattaché une présomption de droit acquis faisant foi jusqu'à preuve du contraire, établie devant le juge.

4. Discussion

L'inefficacité des premiers projets de développement a conduit à une remise en cause de l'approche « top down » et à un changement d'approche (J.P Chauveau, 1992 ; cité par G. Amavi, 2018, p.12). A cet effet, depuis la fin des années 1980, le développement participatif (terme générique recouvrant diverses appellations à savoir développement à la base, développement communautaire, développement par autopromotion autocentré, développement coopératif, développement par autopromotion paysanne, etc.) a émergé et s'est imposé comme paradigme dominant des pratiques de développement. Ce changement d'approche dont le modèle associatif constitue la pierre angulaire avait suscité de nombreux espoirs quant à l'efficacité des projets et à l'implication réelle des populations dont on veut améliorer les conditions de vie et surtout la capacité à s'organiser pour se prendre en charge (G. Amavi, 2018, p.12). Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, nous avons la maîtrise des réalités socio-culturelles. T. Nkunzimana (2015, p.8) va dans le même sens à travers cette affirmation : « Les communautés locales ont une meilleure connaissance du terrain, ce sont elles qui connaissent les problèmes qu'elles vivent. Elles savent cibler leurs problèmes, savent les prioriser et les hiérarchiser ».

Pour les paysans de Dangbo, leur niveau de responsabilisation dans les projets d'AHA de leur localité est faible. Pour eux, cet état de chose participe à l'échec des projets de développement rural. Dans cet ordre d'idée M. Boukhari (1994); cité par H. Yansambou (2011, p.25) affirme: « dans une approche participative la population n'est pas un gisement d'information mais un partenaire avec qui il faut partager l'information utile... » « ...la participation, c'est penser et faire avec et non pour, c'est la responsabilisation, la concertation et la négociation ».

Par ailleurs, l'un des facteurs déterminants la mauvaise qualité des résultats des projets d'AHA est l'implication paysanne dans le choix des spéculations agricoles. En effet, les porteurs de projet n'impliquent pas suffisamment les paysans dans les activités de ces projets. Ceci contribue à l'échec des projets or pour eux leur implication est indispensable. Comme le démontre SNV-Bénin (2004) ; cité par G. Amavi (2018, p.15) « le développement de toute communauté passe tout d'abord par ellemême car c'est elle qui connait ses besoins et ses ambitions ainsi que ses propres ressources humaines et matérielles. Pour être efficace, toute politique de lutte contre la pauvreté doit s'attaquer aux inégalités structurelles entre homme et femme, entre les classes sociales, en prenant en compte tous les aspects économiques, socioculturels et politique ». Dans la même lancée, J.P Olivier de Sardan (1995) déclare : « une action de développement est toujours l'occasion d'une interaction entre les acteurs sociaux relevant de modes différents du type développeurs /développés, dont les

comportements sont sous-tendus par des logiques multiples ». Toujours dans la même perspective, A. Mendy (2014, p.123) pense que : « l'élaboration de stratégies de gestion intégrée de l'eau ne doit plus se limiter aux seules données physiques mais doit impliquer les populations, les stratégies, le savoir-faire, les modes d'usages, les systèmes de représentation et leur culture, leur logique et les acteurs dans la recherche de solution des problèmes vécus ».

Conclusion

La présente recherche s'est fixée pour objectif de comprendre les causes de l'échec des projets hydroagricoles dans la vallée de l'Ouémé. L'étude de cas de Dangbo a permis d'illustrer que la commune de Dangbo a bénéficié de plusieurs projets d'aménagement hydro-agricole. Mais ces derniers ont eu des résultats peu reluisants à cause d'un certain nombre de facteurs. L'analyse et l'interprétation des résultats nous ont permis de déduire que l'échec des projets d'AHA intervenus dans la vallée de l'Ouémé en particulier à Dangbo est dû aux facteurs tels que la faible implication des paysans et le manque de responsabilisation de ces derniers au cours de l'exécution desdits projets. Il faut noter que les paysans sont réduits aux simples manœuvres pour les porteurs de projets. L'exclusion des bénéficiaires dans le processus des spéculations agricoles influence les résultats des projets. Notons que la priorisation de la riziculture illustre cette pratique d'exclusion qui n'est pas en adéquation avec les choix des paysans au cours des phases de diagnostic. La participation, l'implication et la responsabilisation des paysans sont des facteurs explicatifs des échecs des projets d'aménagement hydro-agricole.

Références bibliographiques

- AMAVI Ghislaine (2018), Enjeux des projets agricoles dans l'arrondissement de Sékou, Mémoire de Licence en Sociologie-Anthropologie, DSA/FASHS/UAC, p 89.
- BOUKHARI Mouhamed (1998), Quelle organisation pour quelle participation ? in (http://membres.lycos.fr/Boukary), DSVP, ENA, Meknès, 14p.
- CHAUVEAU Jean-Pierre (1992), « Le modèle Participatif de développement rural est-il alternatif? Éléments pour une anthropologie de la culture des développeurs », in *Bulletin-APAD*, (3) 2030, *http: documentation ird.fr/hor/fdi: 39363*
- CODJO Hossou Thierry (2017), Changements climatiques et aménagements hydro-agricoles pour la réduction de la vulnérabilité du paysannat dans la basse vallée de l'ouémé, Thèse de Doctorat Unique en Géographie, GEAE/FASHS, UAC, p 234.
- DJOSSOU Marius (2018), Dynamiques sociales autour de l'exploitation de la vallée de l'Ouémé dans la commune de Dangbo, mémoire de Maîtrise en Sociologie-Anthropologie, DAS/FASHS/UAC, 61p.
- DONOU Tolidji Blaise (2015), Extrêmes hydro-climatiques dans le bassin inferieur du fleuve Ouémé : diagnostic, impact agricole et scenarios de gestion, Thèse de Doctorat Unique en géographie, EDP/FLASH, UAC, p 264.
- HOUNKANRIN Barnabé (2015), Mise en valeur agricole de la vallée de L'ouémé dans la commune de Bonou : diagnostic et trajectoire, Thèse de Doctorat Unique en Géographie, GEAE/FLASH, UAC, 275p.
- MENDY Anastasie (2014), Les aménagements hydro-agricoles des vallées de la Néma et Médina Djikoye comme stratégies d'adaptation aux changements climatiques, Espoirs et vulnérabilités du socio-hydro-système, Thèse de Doctorat Unique, Département de

- Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, <u>http://ethique-economique</u>. Net /, 110-125p.
- NKUNZIMANA Tharcisse (2015), Approche participative et action de développement : avantages et obstacles pour sa mise en œuvre, http: action sud placet.bc/index.php/ Socio-économie/approche participative et actions de développement, 15p.
- NYAMA Loic Bertrand Biango (2015), Les techniques des approches participatives dans les projets de développement communautaire : défis et limites, Edi. Livre, 11p.
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre (1995), Anthropologie et développement, Essai en sociologieanthropologie du changement social, Paris, Karthala, 203p.
- Plan Communal de Développement, 3^{ème} Génération, Décembre 2017, commune de Dangbo, version finale, 118p.
- YANSAMBOU YOUNSA Habibatou (2011), Outils et méthodes de gestion d'un projet de développement rural. Le programme eau et assainissement de l'ONGI plan Niger dans la région de Tillabery, IAT de Niamey-Niger-Master II en gestion des projets, http: mémoireoneline.com/01/14/8498/outils et méthodes de gestion d'un projet de développement rural le programme eau et assainissement html.
- ZANA Mohamed (2003), *Préparer et financer les projets dans la coopération au développement par l'approche participative*, Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECI), Arissala, Rabat. 45p.